

Compte-rendu du conseil municipal du 04 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 04 juillet, les membres du Conseil municipal de la commune d'Auménancourt, se sont réunis à 20h00 à la Mairie d'Auménancourt 38 rue du 151^{ème} RI 51110 Auménancourt, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 27 juin 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents ou Représentés :

Tous les conseillers en exercice à l'exception de Madame Katia BART, excusée et ayant donné son pouvoir Monsieur Alban WICZEWSKI, Monsieur Stéphane GIAGRANDE, excusé et ayant donné son pouvoir à Monsieur Sébastien GSELL

Etaient Absents non Représentés :

Monsieur Franck GUREGHIAN et Madame Virginie FORET-FAUSTEN

Secrétaire de séance :

Monsieur Guillaume TENET

Commune d'Auménancourt

N°1 Passage en M57 :

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le référentiel M57 à partir du 1^{er} janvier 2024.

N°2 : Autorisation de supprimer des documents du fond de la bibliothèque municipale :

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'autorisation de supprimer des documents du fond de la bibliothèque municipale.

N°3 : Demande de subventions projet de vidéoprotection :

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- D'approuver le principe de l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune de Auménancourt ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions pour financer ce projet :
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention à la Région Grand Est dans le cadre du dispositif « Plan régional de soutien aux collectivités aux usages numériques vidéoprotection »
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention à la Préfecture de la Marne dans le cadre de la DETR
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au Gouvernement, à l'Etat dans le cadre du dispositif FIPD, Fonds interministériel de prévention de la délinquance

N° 4 : Validation de la convention avec le SIEM pour la vidéoprotection :

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la convention avec le SIEM pour la vidéoprotection.

N° 5 : Validation des devis de l'entreprise GOREZ :

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité la validation des devis suivant :

- Devis pour la création d'un avaloir et d'un puisard au 17 rue Armand Guery d'un montant de 3 678€ TTC
- Devis pour la réfection de nids de poules en enrobés avec finition mono couche parking rue Armand Guery d'un montant de 990€ TTC
- Devis pour la création d'un passage surbaisse face au 8 rue de la Libération d'un montant de 2 838€ TTC
- Devis pour la réfection de gargouille en caniveau grille rue de la Libération d'un montant de 585.60€ TTC
- Devis pour la création d'un passage surbaisse face au 17 rue de la Libération d'un montant de 5 961.60€ TTC
- Devis pour la réfection de borduration rue Désiré Sarazin y compris la création d'un surbaisse pour passage piétons d'un montant de 5 565.60€ TTC

Hors délibération :

14 juillet : un bal aura lieu en complément du barbecue

Vente école/ Mairie d'Auménancourt le Petit :

- Un Conseil municipal aura lieu le 10 juillet pour autoriser Monsieur le Maire à signer le compromis

Phase 2 rue du 151E RI :

- Formalisation en cours de rédaction par le département pour la programmation en 2027
(place + voirie)
- Prévoir acquisition foncière pour infiltrer les eaux de pluie à 2 endroits
Etude en cours pour dessiner les aménagements

Chau ci dou :

- Etude en cours entre Auménancourt le Petit et Auménancourt le Grand
- Problème de largeur

Conseil terminé à 21h15

Fait à Auménancourt le 07 juillet 2023

Le Maire, Christophe MAHUET